

PROGRAMME DE FORMATION

Prévenir le conflit ou le résoudre par la coopération. Transformer les relations.

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

5.00 jour(s)
35:00 heures

Public

Tout personnel médical, paramédical, social, éducatif ainsi que des collectivités et des divers services.

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 15 p.

Objectifs de la formation

Identifier, à partir de connaissances de base en communication, les facteurs à l'origine des conflits entre personnes.

Utiliser un mode et des outils de communication permettant d'apaiser les relations entre personnes.

Programme

Schéma de base de la communication.

Schéma de la communication spontanée, voire conflictuelle :

- Influence des pensées/croyances/émotions.
- Réponses et choix conditionnés qui en résultent.

Comment communiquer autrement, faire évoluer ce schéma ?

- Observer les situations. Trier les faits objectifs et les éléments subjectifs.
- Prendre en compte les différences et les spécificités individuelles.
- Reconnaître et dire sa propre colère.
- Savoir écouter l'expression de l'autre.
- Faire face aux conflits en tenant compte des besoins de l'autre.
- Élaborer une coopération avec l'autre : la résolution des conflits.

Créer sa propre charte relationnelle constructive dans les relations humaines.

Méthodes et supports

Apports théoriques. Exercices. Études de cas. Échanges.

Prérequis

Aucun

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

À l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.